

Des parents d'élèves de l'école maternelle La Fontaine vous ont alertés à propos du non remplacement d'Atsems suite à un départ à la retraite et un congé maternité.

Bien évidemment, ces situations avaient été anticipées et des recrutements prévus. Comme vous le savez la Ville est très attentive à la qualité du personnel qui encadre les enfants de maternelle, et les candidates que nous avons reçues ne correspondent pas aux compétences attendues pour ce poste. Nous attendons d'autres candidatures.

Dans l'immédiat, le remplacement des Atsems est assuré par une Atsem "volante" en tenant compte également des besoins de l'ensemble des écoles de la ville (Pour votre bonne information , je tiens à rappeler que l'obligation des villes est de positionner 1 atsem par école maternelle )

Cordialement

Anne Fauret

Conseillère municipale déléguée aux activités périscolaires et aux relations avec les Etablissements d'Enseignement Secondaire